FEDERATION TUNISIENNE
DE BASKET-BALL

PROTOCOLE DE MUTATION (1)
SAISON 2023-2024

Entre les sousignés

1) Le premier Club : ……

Représenté par (Nom) Mr : ……

Qualité : ……

2) Le second Club : ……

Représenté par (Nom) Mr : ……

Qualité : ……

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1er : En vertu des dispositions des réglements généraux de la F.T.B.B, le premier club émet un avis favorable pour la mutation de son joueur …… au second club qui accepte cette mutation.

ARTICLE 2 : Le joueur muté apprtient à la catégorie ……

ARTICLE 3 : Le joueur mutant …… étant mineur L'autorisation de son père ou tuteur légal Mr …… dont la signature légalisée datée du …… est jointe au présent contrat.

Signatures légalisées

1er Club (Cachet)	**Président ou Président de section**	**Secrétaire général**	**Joueur ou Père ou le Tuteur (pour les mineurs)**
2ème Club (Cachet)	**Président ou Président de section**	**Secrétaire général**	**Joueur ou Père ou le Tuteur (pour les mineurs)**

(1) Les réponses à toutes les rubriques sont obligatoires et écrites en lettres majuscules sous peine de rejet.